

Fraternité Saint-Pie X : Deux avis divergents à propos des relations avec Rome

Publié le 27 avril 2012
3 minutes

Le 27 avril 2012, interrogé par le magazine français *Le Pèlerin*, Mgr **Gérard Defois** (à droite sur la photo), archevêque émérite de Lille, considère qu'une « éventuelle réintégration au sein de l'Eglise catholique des membres de la Fraternité Saint-Pie X » est un enjeu mineur. « On comprend bien la volonté du Saint-Siège de trouver une solution honorable pour chacun afin de ne pas faire durer inutilement le schisme », déclare-t-il en ajoutant : « le tout est de savoir en quels termes. Cela ne peut pas se faire au détriment des avancées du concile Vatican II, au risque de remettre en cause l'infaillibilité pontificale elle-même ». – On ignorait jusqu'à présent que ce concile *pastoral* engageait « l'infaillibilité pontificale elle-même ».

Et Mgr Defois de déplorer : « Je regrette la publicité excessive faite autour de ces discussions. Cela reste finalement un enjeu mineur pour l'Eglise d'aujourd'hui. La vraie priorité n'est-elle pas l'évangélisation des nouvelles générations évoluant dans une culture déchristianisée ? » Et d'insister : « Je le répète : nous sommes là sur une question marginale, même si elle reste fortement symbolique ».

Le même jour, 27 avril, Mgr **Nicola Bux**, consultant à la Congrégation pour la doctrine de la foi et au Bureau des célébrations liturgiques du pape, répondait dans *Il Foglio* aux questions des journalistes **Alessandro Gnocchi** et **Mario Palmaro**. Il tenait des propos très différents de ceux de Mgr Defois : « ceux qui ont isolé de l'histoire de l'Eglise le concile Vatican II et qui l'ont surévalué par rapport à ses intentions ne se privent pas de critiquer, par exemple, le concile Vatican I ou le concile de Trente. Certains prétendent que la Constitution dogmatique *Dei Filius* de Vatican I a été remplacée par *Dei Verbum* de Vatican II, c'est de la 'fantathéologie'. Il me semble au contraire que la bonne théologie est celle qui pose le problème de la valeur des documents, de leur enseignement, de leur signification : dans le concile Vatican II, il existe des documents de valeurs différentes et, par conséquent, d'une force de contrainte différente, qui permettent différents degrés de discussion.

Le Pape, quand il était encore le cardinal Ratzinger, en 1988, a parlé du risque de transformer Vatican II en 'superdogme' ; aujourd'hui, avec 'l'herméneutique de la réforme dans la continuité', il a fourni un critère pour affronter la question, pas pour la fermer. Il ne faut pas être plus papiste que le Pape. Les conciles, tous les conciles et pas seulement Vatican II, doivent être reçus avec obéissance, mais on peut évaluer intelligemment ce qui appartient à la doctrine et ce qui doit être critiqué. » – Pour ce théologien italien, réputé proche de Benoît XVI, l'herméneutique de la réforme dans la continuité permet d'ouvrir le débat sur le Concile, pas de le clore. Et il ne voit pas là une remise en cause « de l'infaillibilité pontificale elle-même ».

Sources : *Pèlerin/Foglio* – *DICI* n°254 du 11/05/12